

## Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux Appel urgent concernant la situation des réfugiés du camp de Choucha

Depuis le mois de novembre 2012, les réfugiés du camp dont le statut a été rejeté par l'UNHCR ont été avertis qu'ils ne pourraient plus accéder aux services du camp. Les cuisines, les distributions de nourriture, l'école, et l'accès aux soins à l'intérieur du camp ont depuis cessé pour ces personnes. L'ensemble de l'accès aux services de base a diminué pour l'ensemble des habitants du camp, réfugiés bénéficiaires ou non d'un statut accordé par le HCR. Depuis le 21 mars, des coupures d'eau et d'électricité ont été signalées au FTDES de la part des réfugiés, ce qui a alimenté de notre part une crainte de mise en danger de la population du camp de Choucha. Dès lors, plusieurs questions se posent : pourquoi l'eau et/ou l'électricité ont-elles été coupées dans le camp de Choucha? Qui a été touché par ces coupures? Que vont devenir les réfugiés qui vivent au camp?

Le camp compte deux types de citernes : les citernes d'eau non potable, qui délivrent une eau salée utilisable seulement pour la toilette et le nettoyage et les citernes d'eau potable, propre à la consommation. Ces citernes de différents volumes sont alimentées par des pompes électriques. La carte ci-dessous représente les réservoirs d'eau potable (en bleu) et non potable (en rouge).





Citerne d'eau potable du secteur E (Photo:FTDES – Avril 2013)



Citerne d'eau non-potable du secteur E (Photo : Karim Traoré – Avril 2013)



Point d'eau du secteur E (Photo : Karim Traoré – Avril 2013)



Douche dans le secteur C (Photo : FTDES – septembre 2012)



Douche dans le secteur E (Photo : FTDES – avril 2013)



Toilettes dans le secteur B (Photo : FTDES – mars 2012)

Le 17 avril 2013, le FTDES a visité le secteur E du camp où sont regroupés les réfugiés dont le statut a été rejeté par l'UNHCR. S'y trouvent également quelques personnes dont le statut de réfugié a été accepté et qui ont été incitées à changer de secteur car s'ils y restent il n'auront plus accès à l'eau ni à l'électricité. Il est important de noter que depuis l'ouverture du camp, de nombreux points d'eau qui figurent sur la carte ci-dessus ont été coupés. Par exemple, le secteur E ne compte plus qu'un seul point d'eau situé au nord du périmètre (entouré en noir sur la carte ci-dessus). Lors de notre visite, les citernes du secteur E, eau potable ou non potable étaient à sec. Les douches du secteur E étaient inutilisables. Il est à noter par ailleurs que les toilettes fonctionnent normalement sans eau dans tout le camp.



Le fond de la citerne d'eau potable du secteur E le 17 avril 2013 (Photo : FTDES)

A partir du 22 ou du 23 mars selon les témoignages, s'est produite une coupure d'électricité qui a paralysé les pompes à eau qui alimentent les citernes et réduit le débit de tirage. Les citernes d'eau non-potable se sont premièrement épuisées car de moindre contenance. Plusieurs témoignages des réfugiés font état d'un épuisement des citernes d'eau non-potable aux alentours du 24 ou 25 mars dans tout le camp. A partir du 25 mars, les habitants du camp ont commencé à tirer l'eau uniquement des citernes d'eau potable. Aux environs du 5 avril, la citerne d'eau potable du secteur E, où sont regroupés les réfugiés non-statutaires, est épuisée. Les habitants du camp y compris du secteur E se concentrent sur la citerne située à l'ouest du bâtiment de la garde nationale (entourée en rouge sur la carte ci-dessus). Un rationnement est mis en place pour la citerne d'eau potable située à l'extrême nord-ouest du camp. A partir du 11 avril, toutes les citernes d'eau potable du camp étaient épuisées sauf celle proche du bâtiment de la garde nationale (entourée en rouge). Le 14 avril, cette citerne s'étant épuisée, le secteur E s'est trouvé sans eau ainsi que le secteur A. On suppose qu'il en était de même pour les autres secteurs car personne n'a témoigné être allé puiser de l'eau dans d'autres secteurs. Les habitants du secteur E se sont trouvés totalement privés d'eau du 14 au 17 avril. Le 16 avril 2013, le point d'eau situé près du bâtiment de la garde nationale (entouré en rouge) contenait encore de l'eau. Lors de notre visite le 17 avril 2013 à 12h00, ce point d'eau était vide selon les réfugiés qui en allaient puiser les derniers litres et il ne restait donc aucune eau potable ou non potable dans l'ensemble du camp de Choucha.

L'électricité aurait été coupée aux alentours du 25 mars, avec un retour dans certains secteurs du camp hors secteur E. Le 16 avril 2013, l'électricité serait revenue dans le camp, dans les secteurs A, B, C et D qui accueillent presque exclusivement des réfugiés statutaires. Lors de notre visite au camp le 17 avril, seul les habitants du secteur E étaient privés d'électricité. Ces habitants sont contraints de s'éclairer à la bougie ce qui présente un risque d'incendie étant donné qu'il s'agit d'allumer du feu à l'intérieur des tentes. Rappelons que plusieurs incendies se sont produits dans le camp de Choucha, dont l'un à la fin de l'année 2012 suite à la fermeture des cuisines dans le camp.

Ces coupures se différencient des coupures ayant déjà eu lieu auparavant dans le camp qui sont d'habitude dues à des problèmes techniques rapidement réparés. Ici, nous constatons un va-et-vient de l'alimentation en eau et électricité sauf pour le secteur E qui n'a retrouvé aucune alimentation à ce jour. Cela alors même que les habitants du secteur E dont le statut de réfugié a été reconnu ont été incités par l'armée et le HCR à quitter ce secteur sous peine de ne plus recevoir d'eau ni d'électricité.

**Ainsi le FTDES constate :**

- **une volonté de la part du HCR de séparer les réfugiés statutaires des réfugiés non-statutaire dans le camp de Choucha en regroupant ces dernier dans le secteur E**
- **des coupures de bien de première nécessité pouvant mettre en danger l'ensemble des habitants du camp**
- **une discrimination dans la non-distribution de ces biens qui touche particulièrement le secteur E où sont regroupés les réfugiés non-statutaires**
- **L'absence d'explications publiques de la part des autorités tunisiennes, des services de distribution d'eau ou du HCR concernant ces coupures d'eau qui mettent en danger plusieurs centaines de personnes**

**Le FTDES condamne fermement ce traitement inhumain et dégradant des habitants du camp de Choucha et lance un appel urgent :**

- **au rétablissement immédiat de l'accès à l'eau potable et non-potable pour l'ensemble des habitants du camp, sans discrimination**
- **au rétablissement immédiat de l'accès à la nourriture, aux soins médicaux et à l'éducation pour l'ensemble des habitants du camp, sans discrimination**

**Cela jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée pour l'ensemble des habitants du camp, qu'ils soient réfugiés statutaires ou non.**

Le FTDES rappelle qu'une préoccupation principale de l'ensemble des réfugiés reste d'obtenir une protection internationale dans un pays doté d'un système d'asile effectif. En effet, les problèmes détaillés ci-dessus n'existeraient pas si la protection et l'accès aux droits de ces personnes étaient assurés de façon effective et qu'elles n'étaient pas contraintes de vivre dans un camp isolé dans une région désertique depuis deux ans. Le FTDES réitère donc sa revendication principale du ré-examen de l'ensemble des dossiers des réfugiés dont le statut a été rejeté ainsi que l'octroi d'une réinstallation immédiate à l'ensemble des réfugiés statutaires.

Ben Guerdane - Tunis, le 18 avril 2013

Le président,  
Abderrahmane Hedhili

  
المنتدى التونسي  
للحقوق الاقتصادية والاجتماعية  
Forum Tunisien  
Pour Les Droits Economiques et Sociaux